


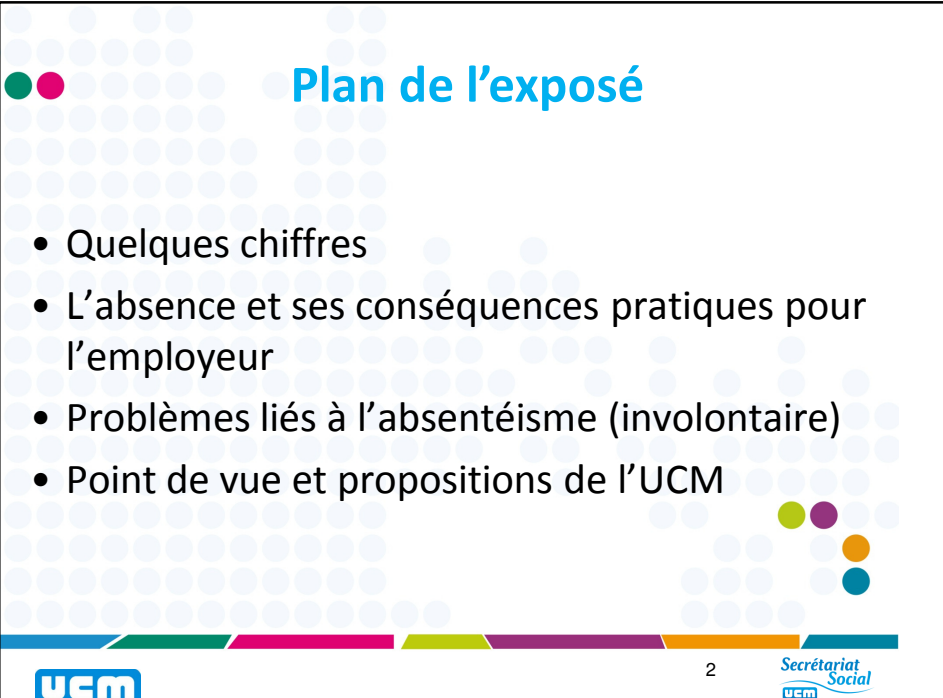
Et au boulot,...ça va ?
Colloque 10 novembre 2012

l'absentéisme et reprise du travail après incapacité: le point de vue des employeurs

Frédéric MIGNOLET
Responsable du service juridique du Secrétariat social
des Classes moyennes de la Province de Liège




UCM 1 *Secrétariat Social*
UCM

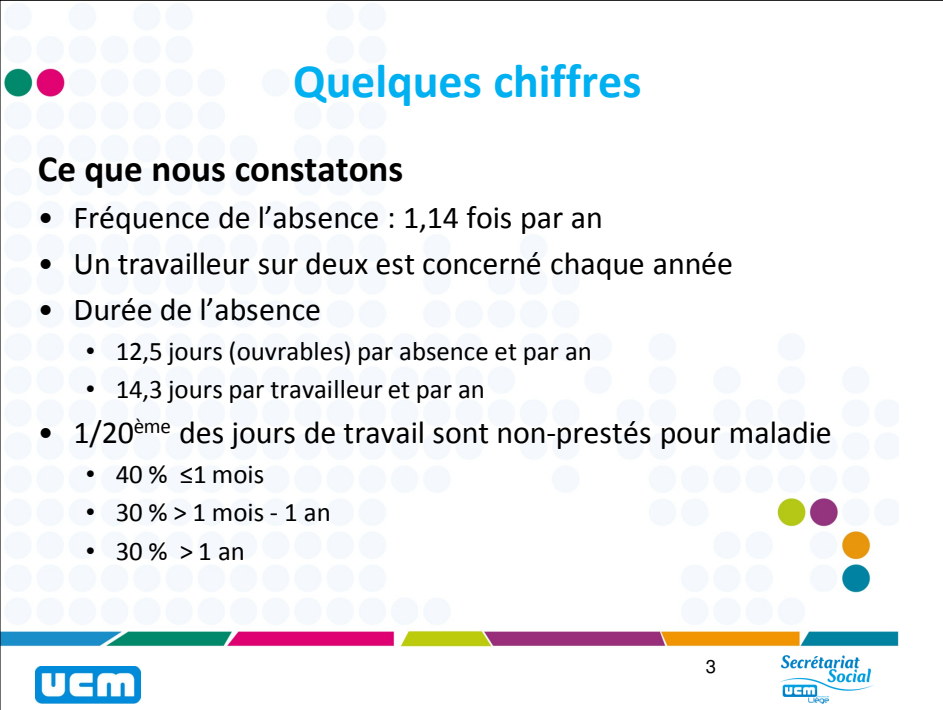


Plan de l'exposé

- Quelques chiffres
- L'absence et ses conséquences pratiques pour l'employeur
- Problèmes liés à l'absentéisme (involontaire)
- Point de vue et propositions de l'UCM



UCM 2 *Secrétariat Social*
UCM



Quelques chiffres

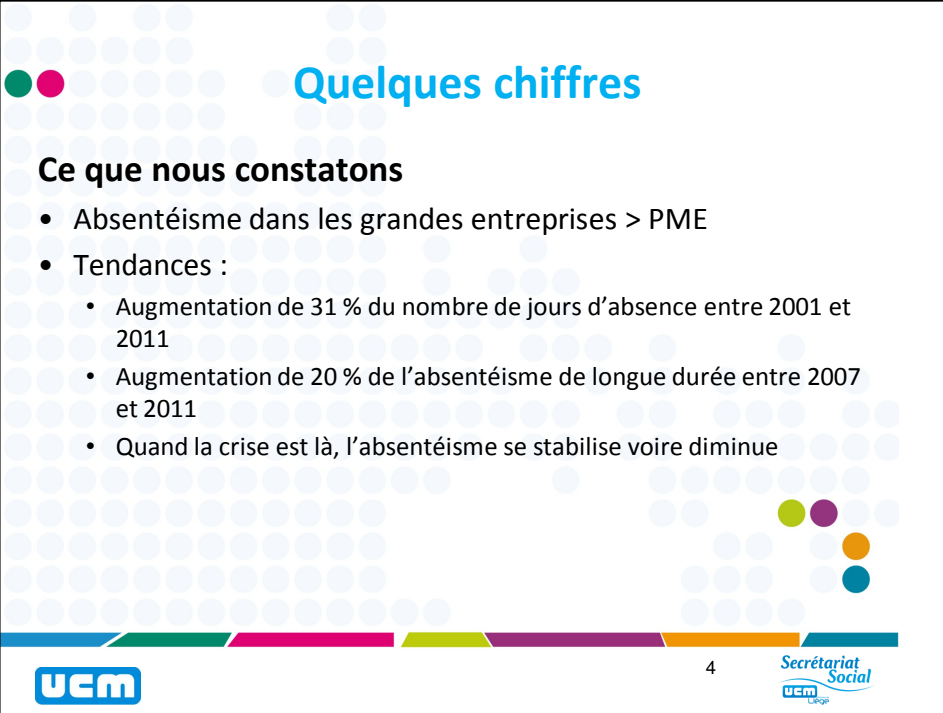
Ce que nous constatons

- Fréquence de l'absence : 1,14 fois par an
- Un travailleur sur deux est concerné chaque année
- Durée de l'absence
 - 12,5 jours (ouvrables) par absence et par an
 - 14,3 jours par travailleur et par an
- 1/20^{ème} des jours de travail sont non-prestés pour maladie
 - 40 % ≤ 1 mois
 - 30 % > 1 mois - 1 an
 - 30 % > 1 an

3

UCM

Secrétariat Social
ucm



Quelques chiffres

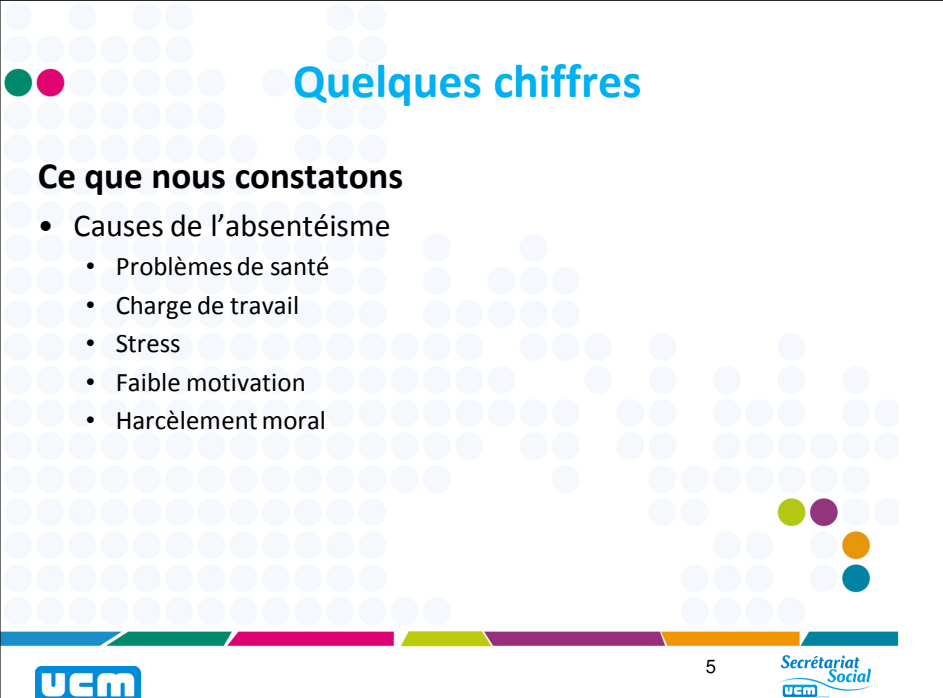
Ce que nous constatons

- Absentéisme dans les grandes entreprises > PME
- Tendances :
 - Augmentation de 31 % du nombre de jours d'absence entre 2001 et 2011
 - Augmentation de 20 % de l'absentéisme de longue durée entre 2007 et 2011
 - Quand la crise est là, l'absentéisme se stabilise voire diminue

4

UCM

Secrétariat Social
ucm



Quelques chiffres

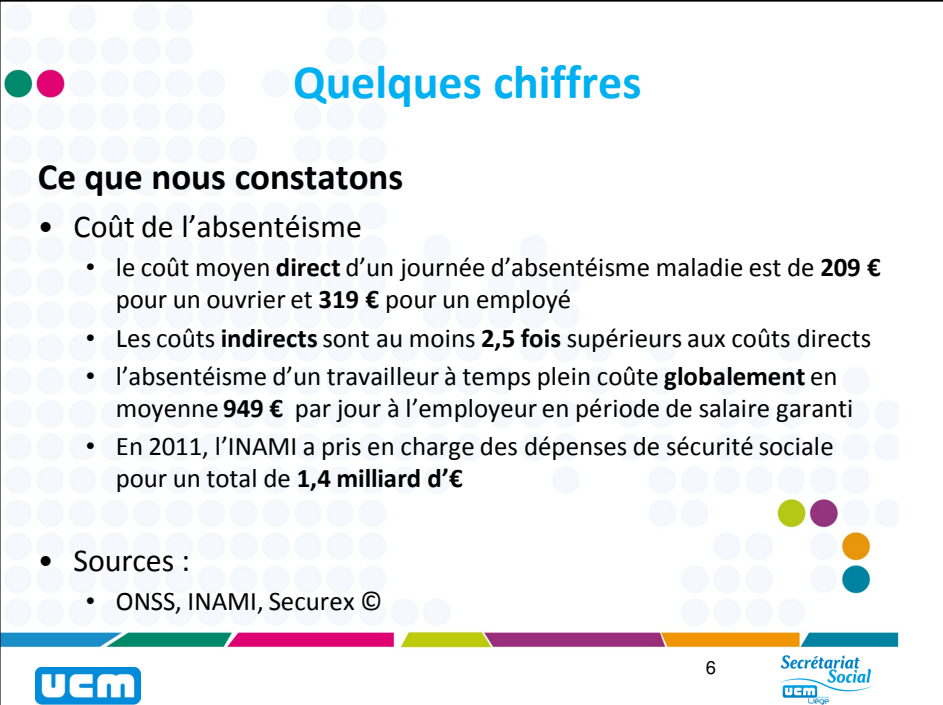
Ce que nous constatons

- Causes de l'absentéisme
 - Problèmes de santé
 - Charge de travail
 - Stress
 - Faible motivation
 - Harcèlement moral

5

UCM

Secrétariat Social
UCM



Quelques chiffres

Ce que nous constatons

- Coût de l'absentéisme
 - le coût moyen **direct** d'une journée d'absentéisme maladie est de **209 €** pour un ouvrier et **319 €** pour un employé
 - Les coûts **indirects** sont au moins **2,5 fois** supérieurs aux coûts directs
 - l'absentéisme d'un travailleur à temps plein coûte **globalement** en moyenne **949 €** par jour à l'employeur en période de salaire garanti
 - En 2011, l'INAMI a pris en charge des dépenses de sécurité sociale pour un total de **1,4 milliard d'€**
- Sources :
 - ONSS, INAMI, Securex ©

6

UCM

Secrétariat Social
UCM

L'absence et ses conséquences pratiques pour l'employeur

- **Réorganisation** : choix de la « meilleure » formule
 - Heures supplémentaires
 - Engagement (durée déterminée, remplacement)
- **Suivi** du travailleur
 - Justificatif de l'absence
 - Contrôle éventuel
 - Information du service médical et de la mutuelle
- **Détermination du droit au salaire garanti** (en cas de maladie) et **paiement**

7

UCM Secrétariat Social
ucm

L'absence et ses conséquences pratiques pour l'employeur

- Et après, **reprise** ?
 - Normale ?
 - Reprise de l'exécution aux temps, lieu et conditions convenues
 - Visite de pré-reprise et examen de reprise
 - Adaptée ?
 - Impossible ?
 - Procédure stricte (reclassement éventuel, évaluation de santé, concertation)
 - Fin de contrat :
 - pour force majeure médicale
 - Licenciement (incapacité de > 6 mois ou autre motif légitime)

8

UCM Secrétariat Social
ucm

●● Problèmes liés à l'absentéisme

- **Remplacement** du travailleur absent
- **Information** de l'employeur
 - Au regard du droit à la vie privée du travailleur et du secret professionnel du praticien
- **Justification** et **contrôle** de l'absence
 - Certificat médical obligatoire
 - Certificats abusifs
 - Comportement du travailleur pendant l'absence
 - Efficacité du contrôle médical
- **Coût** important

●● Point de vue et propositions de l'UCM

Quelles actions **concrètes** face à l'absentéisme et la **reprise** ?

1. Désigner un **coordinateur** de la réinsertion
2. **Responsabiliser** les différents acteurs :
 - Le travailleur
 - L'employeur
 - Le médecin du travail
 - Le médecin généraliste

●● Point de vue et propositions de l'UCM

Autres propositions:

1. Réforme de la médecine de contrôle
2. Maintien certificat médical pour un jour
3. Jour de carence, le retour ?
4. Délivrance des certificat médicaux : conscientisation et alternative ?
5. Actions de nos gouvernants

●● Conclusion

• Responsabilisation :

- Nous avons, vous avez, ils ont une responsabilité : utilisons-là !

• Coordination :

- Nous avons, vous avez, ils ont des actions à prendre : agissons !

Tout le monde sera content ? To be continued